

CHALLENGE 2016 / 2017

PROGRAMME POUR U14 PROVINCIAUX

Clubs inscrits (12)

R Exc. Stéphanois (1855) – RW Walhain (3262) – RU Lasne-Ohain (3481) – RW Limal (0079) – FC Houtain-Genappe (8762) – SR Incourt (6460) – RU Rixensartoise (1464) – Chastre (9308) – RFC Grez-Doiceau (0171) – RCS Brainois (0075) – RUS Rebecquoise (1614) – RRC Waterloo (0677)

N°	Dates	Jours	Horaires	Visités	Visiteurs
1	22 02 2017	Mercredi	18h00	Walhain	Grez-Doiceau
2	21 02 2017	Mardi	19h00	Lasne-Ohain	Limal
3	22 02 2017	Mercredi	18h30	Brainois	Waterloo
4	21 02 2017	Mardi	18h30	Houtain-Genappe	Stéphanois
5	14 ou 15 03 2017	Mardi ou Mercredi	19h ou 18h00	Lasne-Ohain ou Limal	Incourt
6	15 03 2017	Mercredi	19h00	Rixensartoise	Brainois ou Waterloo
7	03 2017	Mercredi	18h ou 18h45	Walhain ou Grez-Doiceau	Chastre
8	15 03 2017	Mercredi	18h00	Rebecquoise	Houtain ou Stéphanois
9	17 05 2017	Mercredi	18h30	Vainqueur 5	Vainqueur 6
10	17 05 2017	Mercredi	18h30	Vainqueur 7	Vainqueur 8
11	27 05 2017	Samedi	Finale	Vainqueur 10	Vainqueur 9

- N.B. :1 – Dès réception du programme, les clubs désignés visités ont l'obligation d'annoncer au CP Brabant, le match comme rencontre amicale avec désignation d'un arbitre officiel, sous peine de se voir infliger un score de forfait.**
- 2 – En cas d'égalité à l'issue d'un match il sera directement procédé au botté des tirs au but pour désigner le vainqueur.**
- 3 – La feuille d'arbitrage de teinte jaune peut être utilisée, l'original sera transmis le lendemain du match au CP Brabant avec copie au responsable du Challenge.**
- 4 – Le club désigné visité doit informer, dans les 3 jours ouvrables qui suivent le match, uniquement par voie postale ou par e-mail (estrojwas@gmail.com), le résultat avec copie de la feuille de match.**
- 5 – La journée des finales se déroulera dans les installations de l'Association Sportive de l'Entité de CHASTRE le samedi 27 mai 2017.**

(1617-027-U14 Provinciaux)